

Direction d'exploitation des transports routiers de personnes

Plusieurs appellations pour ce métier :

Directeur / Directrice d'unité opérationnelle transport routier de personnes, Responsable d'agence de transport de personnes, Responsable de centre de transport de personnes, Responsable de station de transport de personnes, Responsable de transport de personnes, Responsable des opérations transport routier de personnes, Responsable d'exploitation de transport routier de particuliers, Responsable d'exploitation transport routier de personnes.

Supervise et coordonne l'activité d'un site d'exploitation de transport routier en commun de personnes (transport routier urbain, interurbain, scolaire, grand tourisme) ou de particuliers (taxi, ambulance, voiture avec chauffeur, ...), selon la réglementation, les règles de sécurité des biens et des personnes et dans un objectif de qualité (service, coût, délais). Coordonne l'activité d'une équipe d'exploitation (techniciens d'exploitation, responsables de lignes, régulateurs, conducteurs, contrôleurs, ...).

Accès au métier

Cet emploi/métier est accessible à partir d'un diplôme de niveau Bac+2 (BTS, DUT, ...) en transport et logistique complété par une expérience professionnelle dans le même secteur. Un Master professionnel en transport peut être demandé. Les permis D, D1 (précédemment D) et l'Attestation de Capacité Professionnelle au transport de voyageurs peuvent être requis. La pratique d'une langue étrangère peut être exigée.

[Voir les diplômes ou titres en lien avec ce métier](#)

Ce métier en auvergne-rhône-alpes



CLÉOR

Potentiel d'embauche, salaire, entreprise... pour ce métier



Découvrez ce métier auprès de professionnels



pôle emploi

Les offres d'emploi pour ce métier

Complétez ces informations

[Fiche métier Direction d'exploitation des transports routiers de personnes \(Pôle Emploi\)](#)
